



L'Institut National des Métiers d'Art présente le palmarès du Prix Avenir Métiers d'Art, ainsi que ses nouveaux mécènes

Le Prix Avenir Métiers d'Art, orchestré par l'Institut National des Métiers d'Art depuis 2002, est le seul prix qui récompense les jeunes dans les filières de formations aux métiers d'art, un prix que l'INMA a souhaité faire évoluer en 2021, en allant plus loin dans l'accompagnement de ses lauréats et dans leur valorisation.

Les 29 juin et le 1er juillet 2021, à l'INMA, les jurys du Prix Avenir Métiers d'Art ont sélectionné les lauréats de la promotion 2019/2020.

Voici les 10 jeunes talents reconnus par ce prix unique.

Les Lauréats Nationaux 2020 - Niveau 3

De gauche à droite : 3ème prix : Maëlle ANNEZO - 1er prix : Camille GAUDET - Prix d'encouragement : Brice ONILLON - 2ème prix : Nina BALLEYDIER



Crédit photographique : Augustin Détienne

Les Lauréats Nationaux 2020 - Niveau 4

De gauche à droite : 2ème prix : Victor PICARD - 1er prix : Fanny FOURNEREAU - 3ème prix : Florian WEYDMANN



Crédit photographique : Augustin Détienne

Les Lauréats Nationaux 2020 - Niveau 5

De gauche à droite : 2ème prix ex-aequo : Maxime AGERON - 1er prix : Louisa SCHMITT - 2ème prix ex-aequo : Émeline DA PONTE



Crédit photographique : Augustin Détienne

Retrouvez en pièce jointe, le détail du palmarès et des œuvres présentées.

Ce prix est soutenu depuis sa création par la Fondation Michelle et Antoine Riboud. Cet accompagnement de mécénat se termine avec cette édition 2020 et l'INMA tient à remercier vivement la Fondation d'avoir été à ses côtés pour ce projet pendant près de 20 ans.

Le seul prix qui récompense les jeunes dans les filières de formations aux métiers d'art

Le Prix Avenir Métiers d'Art, orchestré par l'Institut National des Métiers d'Art depuis 2002, est le seul prix qui récompense les jeunes dans les filières de formations aux métiers d'art. Il met en lumière de jeunes talents et leur offre l'opportunité de démontrer leur créativité, leur regard et leur intelligence face à la matière. Il entend ainsi encourager les futurs professionnels de ces métiers de passion et les accompagner dans la suite de leur parcours L'INMA coordonne l'organisation des jurys

en régions et la sensibilisation des établissements de formations dans toute la France en lien avec ses correspondants régionaux.

Le concours est divisé en trois catégories, correspondant à trois niveaux de formation distincts : 3 (CAP), 4 (BAC Pro, Brevet des Métiers d'Arts), 5 (BAC +2, BTS, Diplôme des Métiers d'Art, Diplôme national des métiers d'art et du design.). Le Prix se déroule en 2 étapes :- Les jurys régionaux (de chaque niveau, 3, 4 et 5) sont organisés, en coordination avec l'INMA, par les Rectorats, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, les Régions, dans toute la France.- Les jurys nationaux font ensuite concourir les 1ers prix régionaux de chaque niveau et sont organisés à Paris par l'INMA.

Pour participer, le candidat doit présenter une œuvre réalisée dans le cadre de sa formation. Le Prix Avenir Métiers d'Art est associé à des valeurs de qualité, d'exigence et de créativité. Les œuvres primées répondent donc à des critères d'évaluation rigoureux. Selon leur niveau de formation, les candidats sont jugés sur leur maîtrise technique, leur savoir-faire mais aussi sur l'esthétique, la dimension créative ou innovante de leur pièce.

En 2021, l'INMA a souhaité faire évoluer le Prix Avenir Métiers d'Art en allant plus loin dans l'accompagnement de ses lauréats et dans leur valorisation

Cette évolution passe notamment par la création d'un nouveau réseau de partenaires, financiers et opérationnels. La prochaine édition du Prix est attendue pour l'année scolaire 2021-2022 avec deux nouveaux mécènes : la Fondation Rémy Cointreau et Banque Populaire.

Anne-Sophie Duroyon-Chavanne, directrice générale de l'INMA : « *Nous sommes très fiers de pouvoir encourager les jeunes générations au début de leur pratique. Ce moment est charnière et il nous semble très important de les encourager à continuer en leur donnant les clés pour préparer leur avenir. J'étais particulièrement impressionnée par la ténacité de nos candidats qui ont terminé pour la plupart leur pièce chez eux lors du premier confinement. En effet, l'année 2020 a amputé le temps de pratique en école et en atelier qui est pourtant primordial pour l'apprentissage. Nous sommes assurés que nos lauréats sauront faire fructifier leur talent dans les années à venir.* »

La Fondation Rémy Cointreau accompagne et soutient, en France et à l'international, des initiatives d'intérêt général à but éducatif, artistique, culturel, environnemental, tout en contribuant à la transmission et au développement de savoir-faire dont la pérennité est en jeu, et en concourant à la diffusion de la culture et du patrimoine. Fort de son héritage, le Groupe Rémy Cointreau a dédié notamment la Fondation aux actions de préservation, de transmission et de valorisation des formes d'excellence dans tous les domaines culturels et patrimoniaux.

Caroline Martin-Rilhac, Déléguée Générale de la Fondation : « *La Fondation Rémy Cointreau est fière de pourvoir aux besoins exprimés par l'Institut National des Métiers d'Art en le soutenant pour l'édition 2021-2022 du Prix Avenir Métiers d'Art. Dans l'intention d'assurer leur savoir ancestral, une transmission pour la pérennité de l'art est au cœur de l'engagement de La Fondation Rémy Cointreau qui soutient les futurs artisans dans l'apprentissage et la formation ainsi que toute démarche pédagogique dans l'acte de transmettre un savoir-faire d'exception. Ainsi, la Fondation Rémy Cointreau aide à la communication des métiers sélectionnés, elle agrège le savoir-faire au faire-savoir aux côtés de l'INMA dans ce dispositif.* »

Banque Populaire, acteur clé de l'économie régionale, encourage l'audace de tous ceux qui entreprennent. Banque de référence des artisans, Banque Populaire a à cœur d'offrir un service de qualité et répondre au mieux aux attentes des artisans, dans sa démarche au quotidien. Le groupe est aux côtés des artisans pour financer leurs projets, avec l'appui des 13 Sociétés de Caution Mutuelle SOCAMA, mais aussi pour les appuyer dans leur transformation digitale, leur gestion au quotidien, leur gestion des flux.

Catherine Antic, Directrice du marché des professionnels Banque Populaire : « *Banque Populaire est fière d'être partenaire du "Prix Avenir Métiers d'Art". Ce prix encourage les jeunes apprentis d'aujourd'hui et valorise le savoir-faire de ces artisans d'exception, qui demain feront vivre nos régions.* »

Afin de mettre à l'honneur les jeunes talents lauréats du Prix dans l'artisanat d'art et les accompagner dans leur débuts professionnels, l'INMA lance également de **nouvelles actions emblématiques**, à savoir :

- Le lancement du nouveau prix, avec une identité visuelle modernisée et une communication accentuée en septembre 2021 pour mieux faire connaître cette récompense unique en son genre.
- La création du réseau des anciens lauréats et l'organisation d'une première rencontre en novembre, afin de favoriser l'émergence d'un esprit collectif et les interactions entre lauréats.
- L'accueil d'anciens lauréats du prix au sein de l'incubateur POUISH grâce au partenariat avec Manifesto, tout au long de l'année. En accédant à un espace individualisé au sein d'un atelier partagé, ces jeunes talents peuvent laisser libre cours à leur créativité personnelle, tout en étant intégrés dans un lieu collectif stimulant qui permet de créer du lien entre artistes et artisans d'art incubés et de susciter des synergies.
- L'accompagnement des lauréats dans la suite de leur parcours professionnel afin de leur offrir une insertion dans le monde professionnel facilitée (formation à la gestion d'entreprise, mécénat de compétences, programme de mentorat, information sur les bourses et formations existantes...).

N'hésitez pas à me contacter pour toute demande d'interview, de visuels ou toute information complémentaire.

Bien à vous,

Laurène

À propos de l'Institut National des Métiers d'Art

L'Institut National des Métiers d'Art, association d'intérêt général placée sous l'égide du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation Nationale, mène une politique de soutien aux métiers d'art comme aux Entreprises du Patrimoine Vivant. Les métiers d'art, définis par arrêté du 24 décembre 2015 et reconnus par la loi du 18 juin 2014, représentent 281 métiers répartis en 16 domaines, 60 000 entreprises métiers d'art et patrimoine vivant, et 125 000 salariés, pour un chiffre d'affaires cumulé de 18 milliards d'euros (production uniquement).

Avec la coordination des Journées Européennes des Métiers d'Art (6 000 événements) ; la gestion du Label Entreprise du Patrimoine Vivant; la facilitation de collaborations entre les professionnels, les métiers, institutions, maisons et prescripteurs ; la production de données et de documents de référence sur les métiers d'art et les savoir-faire d'excellence; le pilotage du Dispositif Maîtres d'art-Élèves ; la sensibilisation du jeune public et l'accompagnement de la formation aux savoir-faire rares : l'INMA mène des actions en faveur d'un futur des métiers d'art et du patrimoine vivant ouvert, prometteur, et ambassadeur de la plus grande excellence française.

Avec l'arrivée d'une nouvelle gouvernance début 2020, l'INMA travaille à sa transformation pour devenir, dans quelques mois l'Agence Française des Métiers d'Art et du Patrimoine Vivant, autour de 3 ambitions : valoriser, former, informer. Plus d'informations sur www.institut-metiersdart.org/

À propos du label EPV- Entreprise du Patrimoine Vivant

Un label d'État

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) a été mis en place par l'État en 2005 pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Attribué pour une période de 5 ans renouvelable, ce label rassemble des fabricants attachés à la haute performance de leur métier, de leurs produits, et à leur territoire. Il est le seul label d'État garantissant

l'excellence des savoir-faire et décerné à une entreprise pour l'ensemble de son activité. L'État a confié la gestion de ce label à l'INMA en 2019.

Des critères et une sélection minutieuse pour repérer les talents

Les critères d'obtention de ce label valorisent la production française. Les entreprises labellisées EPV se caractérisent par :

- La détention d'un patrimoine économique spécifique
- La mise en œuvre d'un savoir-faire reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité
- La notoriété ou l'ancienneté de leur implantation sur un territoire
- La mise en œuvre d'une démarche de responsabilité sociétale des entreprises

L'appréciation de ces critères : l'équipe a en charge l'instruction des dossiers EPV avec l'appui d'un groupe de personnalités extérieures, nommées par arrêté, qui œuvrent en faveur des pratiques garantissant l'excellence au sein de leur activité. Le processus de sélection des Entreprises du Patrimoine Vivant est une garantie de leur excellence.

Des maisons d'exception

Adaptabilité, réactivité, innovation, passion du métier : les EPV partagent les mêmes valeurs. Quelles que soient leur taille, leur notoriété et leurs spécialités, elles veillent ensemble sur un trésor : celui du patrimoine manufacturier et artisanal français. Ces entreprises ont en commun la maîtrise de savoir-faire séculaires, ancrés sur un territoire, et souvent transmis de génération en génération. Elles sont uniques car elles savent concilier la tradition et l'innovation, le savoir-faire et la création, le travail et la passion, le patrimoine et l'avenir, l'international et le local, une manière de rendre positif l'impact social environnemental à nos actes d'achat. Elles sont la vitrine de la haute fabrication française.

Découvrir les entreprises et en savoir plus sur le Label EPV : www.institut-metiersdart.org/epv

Contact Presse INMA

Laurène SERVENT - laurene@agenceflag.com

Agence FLAG : 74 rue de la Fédération, 75015 PARIS - 01.58.60.24.24

Facebook : [AgenceFlag](#) / Twitter : [@AgenceFlag](#) / Instagram : [agenceflag](#)